

L'ORDINATEUR POUR INCITER À ÉCRIRE

Jocelyne MARBOTTE

1 - UN BREF RETOUR EN ARRIÈRE

L'un des avantages de l'utilisation du traitement de texte est la possibilité de valoriser les écrits des enfants et d'en faciliter la diffusion.

Cette idée n'est pas nouvelle ; souvenons-nous de l'imprimerie utilisée par Célestin Freinet puis par nombre d'enseignants soucieux de pratiquer une pédagogie active.

La qualité pouvait être au rendez-vous mais la préparation d'un petit texte demandait des heures de préparation, sans compter les divers problèmes "techniques" rencontrés : rangement des caractères, utilisation de l'encre...

Autre moyen : la machine à écrire ; le problème était qu'en cas d'erreur, il fallait soit recommencer toute la page, soit accepter la présence d'une correction visible, impossible d'ajouter de nouveaux éléments... (ou d'en retirer), de choisir le format.

Vinrent enfin en 1985, avec le plan "informatique pour tous" les premiers équipements informatiques.

Quel émerveillement quand le premier texte fut imprimé ; dans la classe unique où j'exerçais alors, tous voulaient écrire!

Cette école avait été dotée d'un "EXCEL" dont le traitement de texte était fiable.

Quelques temps plus tard, dans une autre école, il y eut quelques déboires ; l'enregistrement sur cassettes (avec TO7) nous réserva quelques mauvaises surprises.

Mais nous disposons maintenant d'un matériel fiable (pour l'instant : PC 286), loin d'être un équipement de pointe mais qui permet l'initiation des enfants d'âge primaire.

2 - QUELQUES AVANTAGES PRATIQUES

- L'ordinateur permet d'obtenir un texte présentable, quelle que soit l'habileté graphique de l'auteur.
- Il permet les corrections sans avoir besoin de recopier toute la page.
- Il permet d'ajouter ou effacer un mot, une phrase, un paragraphe...
- Il permet, sans avoir besoin de recopier, d'avoir différentes présentations d'un même texte : nous n'utilisons pas le même format pour l'exemplaire affiché dans la classe et pour celui qui est collé dans le cahier collectif ou encore dans le cahier de l'élève.
- Il permet d'abandonner un travail pour le reprendre plus tard.

3 - DES EXEMPLES DE PRODUCTION D'ÉCRITS

Des textes produits par les enfants ; spontanément, dans le cadre d'un exercice imposé ou d'un projet sont régulièrement sélectionnés pour être saisis puis imprimés. Ils sont ensuite classés dans un cahier de l'élève et dans un cahier collectif (souvent ils sont ensuite illustrés).

Cette année, deux activités d'écriture ont particulièrement été valorisées par l'utilisation de l'ordinateur.

L'album collectif :

Nous avons inventé une histoire à partir de 7 photographies ;

Quand un groupe avait mis au point son texte, il pouvait le saisir ; éventuellement en plusieurs fois.

Un autre groupe pouvait taper son épisode même si le premier n'était pas terminé ; nous n'étions pas obligés pour la saisie de respecter l'ordre chronologique de l'histoire.

Nous avons pu rajouter en fin de travail des phrases de liaison.

Pour l'impression, nous avons choisi des gros caractères pour l'affichage mural (accompagné de dessins) ; moyens pour l'album et petits (Pica n°10) pour chaque cahier d'élève.

Les fiches de lecture

Nous avons dans l'école une BCD et demandons aux élèves de rédiger des fiches sur les romans lus. Après saisie (sur base de données) nous les imprimons pour constituer un fichier qui sera mis en BCD. Le fait qu'elles soient imprimées les rend bien plus présentables et lisibles.

4 - ET LA PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE ?

L'utilisation du traitement de texte va faciliter la différenciation dans la mesure où les exigences varieront d'un enfant à l'autre :

- dans le niveau d'autonomie : de l'élève à qui l'enseignant " ouvre " le texte en cours à celui qui va gérer la disquette contenant ses textes personnels.

Dans notre école, les CE2 commencent avec l'aide de l'enseignante pour accéder au travail en cours puis quelques élèves deviennent rapidement autonomes et l'entraide entre enfants fonctionne efficacement. Ensuite, sur l'ensemble du cycle 3, les enfants continuent à progresser.

- dans l'utilisation des différentes fonctions :

La première étape est la maîtrise de l'emploi de la touche "majuscule" relativement vite acquise pour écrire les lettres en majuscule mais plus complexe pour "jongler" avec les touches portant deux signes. Exemple : même touche pour "." et " ;".

L'obtention de l'accent circonflexe est difficile pour les débutants du fait qu'il n'apparaît pas immédiatement.

L'utilisation du correcteur orthographique vient plus tardivement mais peut commencer au CE2.

La correction :

- première étape : correction par l'enseignant
- puis par l'élève en présence de l'enseignant (phase indispensable mais lourde à gérer dans une classe à effectif chargé) ; cette étape amène la maîtrise de la souris ou des flèches pour se placer sous l'erreur ; introduction de la touche "sup". Dans ce cas, j'imprime au préalable le texte et les erreurs sont repérées : certaines par l'enfant, d'autres par moi.

- enfin, l'enfant effectue seul la correction ; d'abord en consultant l'enseignant puis, quand il en est capable, avec l'aide du correcteur orthographique.

Certains enfants seront très autonomes dès la fin du CE2 mais d'autres auront besoin de plus de temps ce qui est facile à gérer avec le traitement de texte.

L'enseignant peut régulièrement évaluer les progrès des élèves par observation, comparaison des productions.

Même avec un matériel relativement ancien et avec une seule "machine" par classe, il me semble donc possible d'initier les enfants au traitement de texte et d'avoir des élèves motivés pour produire des écrits d'une qualité en progression constante.

Jocelyne MARBOTTE

Professeur des écoles
Directrice d'école rurale